

Conseil National du Dialogue Social

# BAWARA RÉAFFIRME LA VOLONTÉ DU GOUVERNEMENT À DIALOGUER...

Page 3



N° 782 du 14 septembre 2022 Prix 250 F cfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

**LM LE MESSENGER**

Notre application est disponible

Scannez le code qr avec votre appareil photo pour télécharger




GET IT ON Google Play

## Gouvernance



# FAURE ET SES MINISTRES S'AUTO-ÉVALUENT...

Page 3

Bangéli

**LE RÉTROPÉDALAGE DU MAIRE ADESSONKAIN DE LA COMMUNE BASSAR 2**

Page 4

**Reparti!**

30 ans de Foire LOMÉ 2022

Centre de Contact des entreprises

TRONC COMMERCIAL ET SERVICES POUR LA RELANCE ECONOMIQUE POST-COVID 19



**Journée « sécurité et santé »**

**L'OTR TOUJOURS PRÉOCCUPÉ PAR LE BIEN-ÊTRE DE SES AGENTS**



L'Office Togolais des Recettes (OTR) introduit désormais dans l'agenda annuel de ses activités, une journée « sécurité et santé au travail ». La première édition de cette journée a été observée, le vendredi 9 septembre 2022 au siège de l'OTR. Au menu de cette première célébration, des échanges et partages en présentiel et en ligne, axés sur des thématiques liées à la santé et à la sécurité au travail notamment, les avantages dont jouissent les agents en matière d'assurance maladie et assurance vie, et la gestion du temps. La journée s'est poursuivie dans la soirée avec une sensibilisation sur la gestion des incendies, des exercices pratiques sur l'utilisation des extincteurs et d'autres activités de divertissement tels que des jeux de pétanques et de tennis de table. Pour les responsables de l'administration fiscale, il s'agit de décréter une journée « non-stress » pour permettre aux agents de se ressourcer en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

« A l'Office Togolais des Recettes, dans le souci d'assurer le bien-être de tous les agents et en vue de la réalisation de ses objectifs, le Comité de Direction ne cesse de multiplier des services sociaux à leur endroit. Au titre des dispositifs mis en place, on peut citer l'assurance maladie pour tous agents, l'immatriculation des agents à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ; la mise en place du Comité Sécurité Santé au Travail ; de diverses formations en secourisme ; la mise en place des délégués du personnel ; l'organisation des activités socio-culturelles, sportives et éducatives ; l'accompagnement de plusieurs organisations et groupements d'agents de l'OTR (la mutuelle, l'association sportive de l'OTR, le groupe musical de l'OTR, l'association des femmes de l'OTR...) », a rappelé Mme AZIAGLOSSOUVOVOR Dzidua, Directrice des Ressources et de la Formation Professionnelle de l'OTR.

D'après celle-ci, l'ensemble de ces dispositifs participe à la diminution des arrêts de travail, à la baisse du stress, au renforcement de l'esprit d'équipe, à l'amélioration du climat social et à la hausse de la productivité de l'OTR.

« La journée de sécurité et santé de l'OTR est initiée à l'endroit de tous les agents de l'Office pour leur permettre de se rapprocher amicalement et de sympathiser autour de la devise de l'OTR qui est Fédérer pour bâtir », a-t-elle ajouté.

Le Commissaire Général de l'OTR, en lançant officiellement les activités de cette journée, a réitéré l'engagement du comité de direction de l'office à œuvrer pour mettre les agents dans les bonnes conditions afin qu'ils soient des citoyens épanouis, car a-t-il insisté, la productivité de l'office en dépend.

« Nous tenons à saluer cette journée qui est à sa première édition. Nous l'avons toujours dit, toute initiative qui permettra d'améliorer les choses est la bienvenue. Pour une institution comme l'OTR le plus important, c'est le capital humain. Nous en sommes conscients et nous nous démenons et mettons tout en œuvre sur les orientations de nos plus hautes autorités à faire en sorte que l'agent soit au cœur des réformes pour son bien-être, son épanouissement et son évolution dans sa carrière », a laissé entendre Kokou Philippe TCHODIE.

L'initiative de l'OTR vise à d'assurer le bien-être des agents afin que cela puisse impacter sur le résultat de leur travail.

*Le messenger & www.afrepress.tg*

Environnement

**LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS ENGAGÉ DANS UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ VERTE**



Le Programme de mobilité verte du Togo (P36) de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 a fait objet de validation le jeudi 8 septembre 2022, lors d'un rencontre organisée par le Ministère de l'environnement et des ressources forestières à Lomé. Selon le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, DIMIZOU Koffi, les informations contenues dans le document objet de l'atelier contribueront à la planification dans les différents secteurs de développement concernés par la mobilité verte. Il s'agit égale-

ment de disposer d'éléments pour préparer les projets afin de saisir les opportunités de financement disponible. Le gouvernement togolais a prévu dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025, le projet P36 qui a pour but de mettre sur pied un programme de mobilité verte principalement centré sur les transports électriques. Selon la Directrice de l'environnement, Mme Yaou Mery, la mobilité verte est une politique d'aménagement et de gestion du territoire qui favorise une mobilité pratique, peu polluante et respectueuse de l'environnement. La mobilité verte

s'applique à l'urbanisme, aux infrastructures et à l'organisation du réseau de transport. La mobilité électrique ou électromobilité est la capacité ou la propriété des personnes ou des objets à déplacer dans un espace, par un moyen de transport utilisant partiellement ou totalement de l'énergie électrique. Dans le cadre du processus de politique de mobilité verte du gouvernement togolais, plusieurs concertations ont été déjà menées avec les différentes parties prenantes afin de recueillir leur orientations et adhésions au programme.

*Le messenger*

**UNE DÉCLARATION COMMUNE D'ENTENTE LIE Désormais LE CNP-TOGO ET LE SYSTÈME DES NATIONS**

*Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo) et le Système des Nations Unies au Togo ont signé le mercredi 7 septembre 2022 une Déclaration commune d'entente visant à accompagner le secteur privé et sa contribution dans l'atteinte des ODD.*

En effet, la Déclaration commune d'entente s'applique à toutes institutions onusiennes résidentes et non résidente et couvre 2022-2026, puis servira de base de la coopération entre le CNP-Togo et le Système des nations unies.



Au terme de l'accord, les deux parties s'engagent pour le développement du secteur privé, l'optimisation des résultats du cadre de coopération avec le gouvernement, le travail décent puis la promotion et la protection des emplois.

Par ailleurs, la gestion des interventions liées à la Déclaration commune d'intention sera assurée par un comité de pilotage composé de représentants des deux parties.

Le Comité de pilotage, co-présidé par le Président du CNP-Togo et le Coordonnateur Résident des Nations Unies est composé des représentants des commissions techniques du CNP-Togo et des chefs d'agences du système des Nations Unies. Le Comité de pilotage se réunit deux fois par an.

Le Président du patronat du Togo, Coami Sedolo Tame-

gnon, a saisi l'occasion, pour renouveler sa profonde gratitude à l'ensemble du Système des Nations Unies pour sa mobilisation auprès du secteur privé en vue d'une synergie d'actions sur la voie de la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Il a invité les membres du CNP-Togo et l'ensemble des acteurs du secteur privé à s'inscrire dans la dynamique d'une action coordonnée en vue d'avancer dans un processus de convergence vers le développement économique et social du Togo. Le Président du CNP-Togo dit également espérer que cette démarche pilote sera avantageusement prise en charge par tous les acteurs impliqués et pourra être étendue à l'échelle nationale afin de permettre à

d'autres acteurs du secteur privé de bénéficier de cette opportunité. Pour Aliou Dia, le Représentant Résident du PNUD au Togo « ce partenariat fait partie de la réponse de nos deux organisations à l'appel du Gouvernement qui attend une participation de plus de 50% du secteur privé à la mise en œuvre de la Feuille de Route Gouvernementale 2020-2026 ». La signature de la Déclaration Commune d'Intention est un acte délibéré de l'équipe pays des Nations Unies au Togo pour mettre le secteur privé au centre des débats sur l'accélération des ODD. C'est pour la première fois qu'une Déclaration commune d'entente lie le Cnp-Togo et le Système des nations.

*Le Messenger*

Gouvernance

## FAURE ET SES MINISTRES S'AUTO-ÉVALUENT

Le deuxième séminaire gouvernemental de l'année en cours s'est ouvert le lundi 12 septembre 2022 à Kpalimé, chef-lieu de la préfecture de Kloto, sous la présidence du chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé. Cette rencontre de deux jours

seminaire tenu en mars dernier à Kara.

C'est un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'aborder des sujets relatifs à la digitalisation des services publics et à l'assurance maladie universelle. D'autres sujet comme la phase

de mobilisation des ressources et le développement du capital humain dans le secteur de la santé ont également fait l'objet d'une revue minutieuse durant cette rencontre.

La première journée fut l'occasion pour les participants de faire un focus sur le renforcement des mécanismes d'appui aux très petites et moyennes entreprises (TPME), l'attribution de l'identité pour tous, la mise en place du registre social des personnes et

l'aménagement urbain, la généralisation de l'assurance et l'attraction des Investissements directs étrangers (IDE).

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a salué les progrès réalisés par l'équipe gouvernementale dans la mise en œuvre de la feuille de route 2025, et insisté sur la nécessité de continuer à apporter aux populations des solutions pragmatiques, en adéquation avec le contexte

prioritaires afin d'alléger l'incidence du phénomène généralisé d'inflation.

La feuille de route du gouvernement est fondée sur la vision du Président de la République pour « un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ».

Cet agenda quinquennal se décline en trois axes stratégiques structurés en 42 projets et 10 réformes.

Depuis son lancement en



a permis à l'exécutif d'examiner les progrès réalisés par les différents départements dans la mise en œuvre des actions prioritaires retenues lors du précédent

opérationnelle du Fonds Tinga, la mécanisation agricole, la promotion des agropoles, la cartographie des infrastructures socioéconomiques, la



des ménages, la réalisation et l'extension du réseau des pistes rurales.

La seconde journée a permis de faire le point sur

socioéconomique et sécuritaire. Le chef de l'État a notamment encouragé les membres du gouvernement à accélérer la mise en œuvre des projets

octobre 2020, des résultats satisfaisants ont été enregistrés dans les secteurs sociaux et économiques.

[LM&presidence.gouv.tg](http://LM&presidence.gouv.tg)

## CNDS : BAWARA RÉAFFIRME LA VOLONTÉ DU GOUVERNEMENT À DIALOGUER...

Une réunion du Conseil du dialogue sociale (CNDS) élargie aux représentants des fédérations des syndicats du secteur de l'éducation, au collectif des syndicats de base du secteur de la santé, aux représentants de l'Union nationale togolaise des associations des parents d'élèves ainsi qu'aux responsables de l'enseignement confessionnel a eu lieu le vendredi 9 septembre 2022 à Lomé.

C'est une réunion exceptionnelle qui a eu lieu à l'initiative et à la demande du gouvernement togolais qui voulait trouver une occasion, de réaffirmer sa volonté de dialogue, de concertation et d'écoute des préoccupations et doléances des travailleurs, malgré le contexte économique difficile. Au terme de la rencontre, le Ministre de la Fonction publique, du travail et du dialogue social, Gilbert Bawara, a exprimé sa satisfaction.

« Nous nous réjouissons que cette réunion ait connu une forte participation d'une délégation du gouvernement, et nous a permis de réaffirmer notre volonté d'écouter et du dialogue, de réaffirmer notre souci de préservation et même de renforcement du climat social », a-t-il indiqué tout en laissant entendre que le sujet de la prochaine rentrée scolaire a été l'une des préoccupations de la rencontre.

Le ministre assure au sujet du protocole d'accord relatif au secteur de l'éducation signé en 2019, ainsi que le mémoran-

dum d'entente signé en mars 2022, que les engagements sont scrupuleusement respectés. Ainsi, dans les prochains jours, il sera publié, les résultats du dernier concours de recrutement des enseignants, indique Gilbert Bawara.

Le gouvernement s'est aussi engagé à faire diligence relativement aux frais de fonctionnement des établissements publics.

Dans le secteur de la santé, c'est la même satisfaction, non pas que toutes les doléances sont satisfaites, mais il y a des pas de géants qui sont franchis notamment, la publication d'une liste additive du personnel soignant.

« Pour le reste, le gouvernement a marqué beaucoup d'attention pas seulement aux travailleurs mais à l'ensemble de la population togolaise par rapport à la vie chère », a laissé entendre le ministre, qui a ajouté en outre que le gouvernement a noté les autres préoccupations et va poursuivre ses réflexions pour apporter les solutions à la limite des ressources disponibles.



« Je voudrais dire que nous avons constaté avec beaucoup de satisfaction l'esprit d'écoute, la volonté d'apaisement, le souci de continuer à œuvrer pour que la rentrée scolaire et les activités pédagogiques puissent se dérouler dans un climat de sécurité et d'apaisement », a renchéri le ministre dans son intervention devant la presse.

Gilbert Bawara a enfin demandé aux uns et autres d'avoir à l'esprit le contexte sécuritaire particulier que le Togo vit, eu égard aux at-

taques terroristes, et à faire preuve davantage de retenue, de pondération et de sens de responsabilité.

Ce que pensent les porte-parole des fédérations des syndicats

Kanitom Kofi, a également indiqué que tous les points du mémorandum d'attente de mars 2021 sont réalisés. Sauf a-t-il poursuivi, il faut accélérer un certain nombre de points.

« Mis à part le sujet de la proclamation du concours des enseignants, nous avons

également évoqué le problème des frais de fonctionnement qui se pose à la rentrée. A ce niveau nous sommes rassurés par les ministres en charge des Finances et celui de Enseignements primaire et secondaire », a-t-il indiqué.

Dr Gilbert Tsolenyanu, Porte-parole de la Synergie des travailleurs du Togo (STT) fait également cas de satisfaction de certaines doléances.

« Ce qui nous concerne dans le secteur de la santé, nous tenons à préciser que le 3 août dernier, le gouvernement a publié la liste additive de 536 agents pour compléter la liste 700 agents recrutés en 2021 comme le recommande le groupe de travail », a-t-il indiqué.

« Nous avons rappelé au gouvernement les autres points qui reste. Il s'agit de recruter avant la fin de cette année 2596 agents comme le stipule les recommandations du groupe de travail. Il a eu également la demande claire des partenaires sociaux de valoriser le SMIG et les salaires en tenant compte du contexte », a ajouté Dr Gilbert Tsolenyanu.

Notons que le 1er mai dernier, une séance spéciale du CNDS a été également présidée par le ministre Gilbert Bawara.

La rédaction

Lutte contre le terrorisme au Togo

# BILAN DES 3 MOIS D'ÉTAT D'URGENCE SÉCURITAIRE DANS LA RÉGION DES SAVANES ET ZOOM SUR LE PROGRAMME D'URGENCE DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE

Le Togo, à l'instar des autres pays de la sous-région, fait face à des attaques terroristes. Au total cinq attaques terroristes dont deux meurtrières ont été enregistrées depuis novembre 2021 dans la région des Savanes (extrême-nord).

Cette situation a poussé le gouvernement à décréter depuis le 13 juin dernier, l'état d'urgence sécuritaire pour trois mois dans cette région. Il a été prorogé de six mois, le gouvernement ayant obtenu l'aval de l'Assemblée nationale mardi dernier.

« L'état d'urgence décrété permet de créer un environnement et les conditions propices aux mesures administratives et opérationnelles, rigoureuses et nécessaires à la bonne conduite des opérations militaires. au maintien de l'ordre et à un retour à la paix et à la sécurité dans cette région. Il permet également de renforcer la célérité de la prise des décisions et de faciliter le déploiement des capacités opérationnelles et une meilleure agilité des forces de défense et de sécurité », a souligné mardi dernier le général Damehame Yark (ministre de la sécurité) devant les députés réunis en session à Kara (nord).

« L'exigence d'efficacité des mesures administratives et opérationnelles justifie la déclaration de l'état d'urgence qui a permis de renforcer le dispositif opérationnel de défense de l'intégrité territoriale



et de sécurisation de la partie septentrionale du Togo. J'insiste sur le fait que les pouvoirs confiés aux représentants de l'État dans ce cadre-là sont des pouvoirs exceptionnels », a-t-il précisé.

« Comme bilan, ces trois mois nous ont permis d'intensifier les échanges avec les populations, d'accélérer la mise en œuvre du programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des savanes. Ces trois mois nous ont également permis de renforcer la vigilance et la mobilisation des populations qui ont poursuivi leurs activités tout en respectant les règles de prudence édictées par le gouvernement. D'autres actions notamment de contrôle de sécurité ont également pu être

menées sur le territoire concerné », a salué le ministre de la sécurité.

« Du 24 au 31 août 2022, le gouvernement a organisé une vaste campagne de sensibilisation au profit d'environ deux mille conducteurs de taximotos, en présence des chefs cantons et des commandant d'unités des forces de sécurité dans toutes les communes des régions des Savanes, de la Kara et Centrale pour impliquer cette frange de la population à la coproduction de la sécurité aux côtés de nos forces de défense et de sécurité. C'est le lieu de saluer l'esprit de patriotisme des populations qui se sont toujours montrées disponibles pour coopérer avec les forces de défense et de sécurité et de les inviter à rester davantage mobilisées pour faire face

à la menace sécuritaire », a-t-il poursuivi.

Outre le volet sécuritaire dans cette région, le gouvernement a également songé au volet civil qui met notamment l'extension de l'accès aux services sociaux de base.

Il s'agit du programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des Savanes estimé à près de 259 milliards de F.CFA.

### Trois composantes

Selon le ministre de la sécurité, ce programme comporte trois composantes. La première qui se focalise sur l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base compte pour près de 78% du coût total.

« Cette composante est axée sur les services sociaux de base comme l'eau, le désenclavement et les pistes rurales, l'énergie, l'éducation, la santé ... », a-t-il indiqué.

« La composante 2 est relative au renforcement des capacités des communautés à générer de la richesse. Le coût de cette composante est évalué à près de 12% du coût total du programme. Des actions sont menées afin d'accompagner les populations pour qu'elles soient plus autonomes à créer de la richesse. Dans le domaine agricole par exemple, le projet ZAAP (Zones d'aménagement agricoles planifiées) vise l'accompagnement financier et technique des jeunes de la région. La composante 3

permet de renforcer la sécurité et l'effectivité de l'action gouvernementale avec entre autres la construction de nouvelles maisons de justice, le renforcement des capacités des organisations de développement à la base et la sensibilisation à tous les niveaux sur la préservation de la paix et de la cohésion sociale. L'idée ici est de permettre au gouvernement d'exercer l'autorité de l'État sur cette partie du territoire en vue de réaliser les buts de l'État : la paix et le bien-être des individus », a largement expliqué le général.

Rappelons que selon 3 du décret portant déclaration de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes, « le ministre d'État, ministre de l'administration territoriale, des collectivités territoriales et du développement des territoires assure la coordination administrative et opérationnelle des mesures nécessaires à la mise en œuvre de l'état d'urgence. Il peut déléguer ses pouvoirs aux préfets de la région couverte par l'état d'urgence ».

Il exerce ses pouvoirs en relation avec : (i) le ministre de la sécurité et de la protection civile, (ii) le ministre des armées et (iii) tout membre du gouvernement et toute administration dont les attributions concourent à la mise en œuvre des mesures prises pendant l'état d'urgence. FIN

Source

:www.savoirnews.net

Bangéli

## LE RÉTROPÉDALAGE DU MAIRE ADESSONKAIN DE LA COMMUNE BASSAR 2

Dans une note en date du 08 septembre 2022 envoyée aux chefs canton de la commune Bassar2, à la brigade de Bangéli et au comité communal de développement, le Maire Adessonkain Adedokou et ses conseillers ont interdit les regroupements de masse, prétextant que qu'il s'agit par cette mesure de « préserver la quiétude, la sérénité et la paix dans la commune ». Les manifestations de grande foule ciblées sont essentiellement les tournois de football, les danses populaires et les night-clubs.

« Dans le souci de préserver la quiétude, la sérénité et la paix dans notre commune, le Conseil municipal de la commune de Bassar 2 décide d'interdire des manifestations mobilisant une grande foule», indique la note du Maire en date du 08 septembre.

Une démarche qui n'a pas plu à bon nombre de personnes et qui l'ont vivement critiquée, dénoncent par là, une sorte d'intimidation orchestrée par

« des mains noires pour des intérêts égoïstes ».

Ces critiques ont obligé le Maire et ses collègues à faire un rétropédalage pour reconsidérer leur position. D'où l'abandon de la décision à travers une note de service en date

du 10 septembre 2022, c'est-à-dire 2 jours après la note d'interdiction.

« Ma lettre circulaire en date du 08 septembre 2022, a suscité beaucoup de réactions d'incompréhension ou d'indignation somme toute légitimes, qui ont conduit le conseil municipal de Bassar 2, réuni d'urgence ce jour, à abroger les dispositions de cette note tant dans sa forme que dans son fond », a écrit le Adessonkain.

Selon les informations, le maire Adedokou Adessonkain a été sommé par sa hiérarchie de mettre fin à cette décision impopulaire qui probablement a d'autres visées.

Ces gestes et faits ont amené plusieurs observateurs à se poser une question. Quelle mouche a pu piquer le maire et

ses conseillers à entreprendre une telle démarche?

Pour rappel, quelques jours auparavant, un tournoi de football à l'occasion de la fête des ignames avait été organisé dans la commune autour du thème

«Lutte contre l'insécurité et l'Extrémisme violent, quelle contribution de la jeunesse de BAGHAN?».

L'initiative qui venait d'un suppléant, du nom de Koutchéou Ounimbortche, n'aurait visiblement pas été du gout de certains, selon des indiscretions, qui y voient un projet d'ambition et de défiance. D'où la pression exercée sur le maire et ses conseillers d'interdire toute manifestation pour décourager d'éventuels candidats,

à en croire toujours les indiscretions.

En tout état de cause, la mesure n'a pas prospéré, car, la hiérarchie du Maire Adessonkain a vu une sorte d'abus qui ne dit pas son nom. Une leçon qui doit interpeller et qu'il faut prendre en compte afin de continuer par parfaire tout ce qui est en train d'être mis en

place pour la bonne marche de la décentralisation dans le pays.

Certes, la situation actuelle au plan sécuritaire nécessite que l'on soit vigilant. Mais que certains ne se base pas sur cette situation pour piétiner d'autres concitoyens dans leur droit d'exercer leur opinion.

La rédaction



Santé

# LIARDS DE FRANCS DÉPENSÉS ENTRE 2019 ET 2021

*Le secteur de la santé est suffisamment financé au Togo. Le contraire serait plutôt étonnant, surtout pour un pays qui porte ses désirs vers l'émergence, capable d'assurer durablement un mieux-être. La santé n'a pas de prix ; mais elle a un coût que les pouvoirs publics aident les populations à supporter avec des programmes sociaux et des mesures constantes de gratuité ou de réduction des dépenses.*

Parvenir à la couverture sanitaire universelle est l'une des ambitions présentes dans la feuille de route gouvernementale. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé est convaincu qu'il ne peut pas avoir de pays émergent sans une population en bonne santé. Que ce soit des enfants, jeunes, femmes enceintes, adultes ou personnes du troisième âge, le système sanitaire est inclusif.



### Des dépenses régulières

La direction générale du Budget et des Finances a communiqué qu'entre 2019 et 2021 par exemple, une somme de 206 milliards de francs CFA a été injectée dans le secteur de la santé. L'argent a permis de mettre en œuvre et/ou d'optimiser les différents projets et programmes réalisés par l'Etat. Ce montant utilisé en 03 ans traduit une tendance haussière d'environ 44% par rapport aux dépenses précédentes liées à la santé des citoyens dans le pays.

### Une enveloppe alourdie chaque année

Le document officiel renseigne qu'en 2019, les dépenses effectuées sont d'environ 45 milliards de francs CFA. L'année suivante (2020), ce sont plus de 81 milliards de francs CFA qui ont été injectés dans le système pour prendre en charge les habitants, ce qui équivaut à une augmentation de 80%. En 2021, les dépenses se sont situées dans la même tranche qu'en 2020 avec un montant d'à peu près 80 milliards de francs CFA. En ce qui concerne 2022, il est prévu que 104 milliards de francs soit utilisés, soit une hausse de 30% par rapport à la somme de 2021.

### Prochaines années

L'Etat a fait des prévisions pour les 03 années à venir. Elles sont à hauteur de 243 milliards de francs CFA, en fonction de 115 milliards en 2023, 63 milliards en 2024 et 63 milliards en 2025. Ces sommes colossales couvrent les programmes sanitaires, la construction et réhabilitation des infrastructures, les prises en charge gratuites (Wezou, School Assur, les prestations de l'Inam...).

## PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 12 AU 19 SEPTEMBRE 2022

- \*Pharmacie LIBERATION\***  
22 22 25 25  
Avenue Libération Prolongée
- \*Pharmacie TCHEP'SON\***  
70 42 94 41  
Face Terminal du Sahel (Togblékopé)
- \*Pharmacie ZOSSIME\***  
99 99 80 75 / 70 46 26 64  
Zossimé, sur la route de Sanguéra près du marché de Zossimé
- \*Pharmacie SAINT PHILIPPE\***  
90 67 33 24 / 99 99 80 04  
Sanguéra, route Lomé Kpalimé près de la station service OANDO
- \*Pharmacie VERSEAU\***  
22 27 34 53  
Près de la maison Bateau Baguida
- \*Pharmacie HYGEA\***  
99 27 36 36  
Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukopé
- \*Pharmacie ESPACE VIE\***  
99 85 89 07  
Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003
- \*Pharmacie CLEMENCE\***  
70 19 35 35  
Route de la Cour d'Appel, entre l'agence CEET d'Agoè et l'Ecole privé La Source
- \*Pharmacie ACTUELLE\***  
22 51 11 72  
Route de Ségbé, Quartier Sagbado - Adidogomé
- \*Pharmacie APOLLON\***  
22 31 01 07  
Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles - Avédji
- \*Pharmacie ADIDOGOME\***  
22 50 54 85  
Face au camp 2ème RI d'Adidogomé
- \*Pharmacie AVE MARIA\***  
22 22 33 01  
Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin
- \*Pharmacie DIEUDONNE\***  
23 38 07 44  
Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Télessou
- \*Pharmacie DJIDJOLE\***  
22 25 65 12  
DJIDJOLE
- \*Pharmacie**
- MILLENAIRE\***  
22 51 64 31  
Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du coté Nord
- \*Pharmacie OCEANE\***  
96 75 25 02  
Rue de l'OCAM face Hôtel de la PAIX
- \*Pharmacie OSSAN\***  
23 38 44 25  
Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI
- \*Pharmacie SEGBE\***  
92 59 49 35  
Ségbé quartier Zanvi; près de l'EPP et du CEG Ségbé
- \*Pharmacie SILOE\***  
22 33 82 87  
Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé
- \*Pharmacie St ESPRIT\***  
22 40 29 06  
Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est
- \*Pharmacie St MICHEL\***  
22 51 70 22  
Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom
- \*Pharmacie VIGUEUR\***  
22 51 63 30  
Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro
- \*Pharmacie ESPERANCE\***  
22 21 01 28  
Av. F.J. STRAUSS, face Ecole Française Nyékonakpoè (Rue Adjololo)
- \*Pharmacie St PAUL\***  
22 61 85 08  
Bd. Jean Paul II
- \*Pharmacie Le JOURDAIN\***  
92 38 30 50  
Bd. Léopold Sédar SENGHOR
- \*Pharmacie HEDZRANWE\***  
22 26 49 61  
Marché Hédzranawé
- \*Pharmacie KOUESSAN\***  
90 50 48 12  
En face du stade de Kégué
- \*Pharmacie KLOKPE\***  
90 53 60 52  
Derrière la Foire Togo 2000
- \*Pharmacie J-MIMSHAK\***  
92 24 42 70  
Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigomé
- \*Pharmacie MAWULE\***  
70 45 91 86  
Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto)
- \*Pharmacie MAELYS\***  
70 44 86 79  
1688, Bd. Malfakassa - Bè Kpota en face de NETADI
- \*Pharmacie 3e ARRONDISSEMENT\***  
96 32 97 71  
Bd, du 13 Janvier, près de l'immeuble FIATA
- \*Pharmacie BON SAMARITAIN\***  
91 34 41 94  
Bè Pa de Souza, Hôpital de Bè
- \*Pharmacie SAINT JOSEPH\***  
91 09 46 38  
Bretelle Bè Klikamé
- \*Pharmacie APOU ANTOINE\***  
70 41 01 07  
Boulevard Lycée Agoè-Nyivé Agoè-Assiyéyé
- \*Pharmacie NOUVELLE TULIPE\***  
99 47 00 70  
Route de Mission - Tové, près de la Station CAP Agoè-Légbassito
- \*Pharmacie LE ROCHER\***  
92 30 06 56  
Agoè Zongo, sur la RN°1, près du terrain de jeu de Golf
- \*Pharmacie DIVINA GRACIA\***  
96 80 10 21  
Quarier Agoè-Fiovi, rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)
- \*Pharmacie St KISITO\***  
96 80 09 64  
Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM
- \*Pharmacie La MAIN DE DIEU\***  
91 16 00 74  
Agoè Assiyéyé non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée)
- \*Pharmacie BEL AIR\***  
96 80 08 75  
Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach
- \*Pharmacie ASSURANCE\***  
93 08 76 76 / 96 82 76 76  
Adetikope, Nationale N°1, non loin du marché
- \*Pharmacie NELLY'S\***  
Route Segbe Sanguéra Chateau D'eau



**Encore plus proche de VOUS !!!**



**TSEVIE-DAVIE**  
non loin du péage

92 69 30 47  
79 70 51 10

UNE NOUVELLE DIVISION DU CADASTRE A TSEVIE-DAVIE NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures de **Zio**, de **l'Avé**, de **Yoto**, de **Vo** et du **Bas-Mono**

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
CANAL DTR
FEDRESF POUR SADR

**Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54**

**Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61

**Directeur de Publication**  
Tchaboré Bouraïma  
**Contact:** 90 04 71 59  
**E-mail:** tchaboremessenger@yahoo.fr

# TOUS À L'ÉCOLE

La rentrée sera *light*



Jusqu'à

**4 MOIS\***  
de salaire

Réponse en

**24H\***

\*Offre soumise à conditions



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP 

[www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)

TYPE D'HABITATION	TARIF ANNUEL
Appartement à trois (03) pièces et plus	9 000 francs CFA
Ville ou concession individuelle	30 000 francs CFA
Étage à un (01) niveau	40 000 francs CFA
Étage à deux (02) niveaux	75 000 francs CFA
Étage à plus de deux (02) niveaux	100 000 francs CFA
Étage sur une superficie supérieure à 600 m <sup>2</sup>	100 000 francs CFA

**4. COMMENT PAYER LA TAXE D'HABITATION ?**

Les personnes qui doivent payer la Taxe d'Habitation sont tenues de souscrire une déclaration sur un imprimé conforme au modèle prescrit par l'Administration fiscale auprès des services des impôts de leur lieu de résidence dans les deux (02) mois de l'entrée de la jouissance desdits locaux.

Le paiement de la Taxe d'Habitation se fait par moitié (à 50%) dans les quinze (15) premiers jours de chaque semestre c'est-à-dire du 1er au 15 janvier pour le premier semestre et du 1er au 15 juillet pour le second.

L'imprimé de déclaration est disponible sur le [www.otr.tg](http://www.otr.tg)

*Disons tous OUI à la Taxe d'Habitation pour le développement de nos Collectivités !!!*

**LA TAXE D'HABITATION**  
Art CGI et LFP 288 à 297

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS D'IMPOSITIONS

FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

Chers citoyens, **dénonçons tout mouvement ou toute activité suspecte** dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent **via ces numéros :**

	Région des Savanes <b>1200 ou 1201</b>	Région de la Kara <b>1202 ou 1203</b>
Région Centrale <b>1204 ou 1205</b>	Région des Plateaux <b>1206 ou 1207</b>	Région Maritime <b>1208 ou 1209</b>

**Ensemble, luttons contre le terrorisme et l'extrémisme violent !**

@GouvTg

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
Gouvernement

Vente de matériel informatique et bureautique toutes compositions assistées sur ordinateurs

Bd JEAN PAUL II à côté de T-OIL Nukafu  
E-mail : [talfatouatap@gmail.com](mailto:talfatouatap@gmail.com)  
Tél : Fax : 22 61 66 21 / 90 11 15 69 / 96 64 54 11 - 05 BP 1121 : Lomé - Togo

**ATAP INFORATIQUE**

**IMPRESSION A0, A1, A2, A3, A4, A5**  
**TRAITEMENT DE TEXTE, SCANNE**

Commandez vos Badges Magnétiques. COULEUR ET BLANC NOIRE

**VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE, ET BUREAUTIQUE, ARTICLES SCOLAIRES, ORDINATEURS, CHARGEURS BATTERIES, ET AUTRES ACCESSOIRES**

**PHOTOCOPIE**

# Offrez-vous la Fibre Togocom

à seulement

**10.000 FCFA**

et profitez du meilleur de l'internet !

**SUPER  
PROMO**



**119/888**

En agence / commercial itinérant

## La Fibre

Offre soumise à conditions.  
Frais d'accès fibre à 10.000 FCFA  
au lieu de 25.000 FCFA.  
Promo valable jusqu'au 30 septembre 2022.

**Avancer. Pour vous. Pour tous.**

togocom.tg   



**Togocom**